



PAYS GERSOIS

## RAPPORT MORAL

### Assemblée générale CPIE Pays Gersois – 18 juin 2016

En politique, l'année 2015 a vu le vote de la loi NOTRE du 7 août 2015. Cette loi dont la mise en application très rapide modifie de manière irrémédiable l'organisation du territoire national. Elle modifie également les champs d'intervention des collectivités territoriales à travers notamment la suppression de la clause de compétence générale.

Ces modifications réglementaires ont changé en 2015 notre approche des projets.

Bien sûr, nous avons continué nos actions habituelles de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, de formation avec plus de 6500 bénéficiaires. Mais aussi nos activités d'accompagnement des acteurs du territoire et de préservation du patrimoine naturel gersois.

Au delà de cette continuité, nous avons également accentué notre recherche de nouveaux financements à l'échelle départementale ce qui s'est traduit, pour la 1<sup>ère</sup> fois pour notre CPIE, par une part de prestations supérieure à la part des subventions. Dans une période incertaine, où les orientations, les stratégies des collectivités sont imprévisibles, il était important de s'assurer d'une diversité de financements et c'est ce qui a été fait.

Au delà de l'activité stricte du CPIE, l'année a également été marquée par la part importante prise par l'URCPIE dans l'activité du CPIE Pays Gersois comme dans les autres CPIE de l'ex Midi-Pyrénées.

Cela s'est traduit par :

- La définition de projets communs d'ampleur régionale mais portés par chaque CPIE comme l'observatoire des amphibiens ou les Plantes Exotiques Envahissantes.
- L'élaboration de projets collectifs de grandes ambitions comme « Jardins au naturel », la TVB ou le SDAGE.

Ce modèle de fonctionnement qui s'appuie sur une intelligence collective, et sur les compétences avérées des membres de l'URCPIE est une chance pour chaque CPIE de la Grande Région.

Depuis plusieurs années, le CPIE Pays Gersois, comme toutes les autres structures de même nature est confronté à de nombreuses incertitudes et de nombreuses inquiétudes. Mais comme tous les ans, je constate que la stratégie adoptée par le conseil d'administration est la bonne. Le CPIE est soutenu par les administrateurs, dont beaucoup sont ici présents aujourd'hui, et notamment le travail infatigable de Jacques Lesponne, son vice-président.

Mais bien sûr, les résultats du CPIE sont avant tout les résultats de l'équipe salariée. Je remercie donc l'équipe pour tout le travail fait depuis des années et plus particulièrement au cours de cette année 2015.

En premier lieu, Sandrine, garante de la qualité du travail et qui assure avec talent et efficacité le pilotage de la structure.

Mais aussi Isabelle, Jean Michel, Émilie, Sophie, Dalila et Claire qui, par leur investissement au CPIE et par la qualité de leur travail, permettent au CPIE Pays Gersois d'être un acteur majeur et reconnu de l'éducation à l'environnement et de l'accompagnement des territoires dans le département du Gers.

Merci

CENTRE PERMANENT  
D'INITIATIVES  
POUR L'ENVIRONNEMENT